

## **Rapport sur les activités réalisées à l'occasion de la célébration de la JMZH 2013**

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), L'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO) avec ses partenaires a réalisé deux évènements au titre de l'année 2013.

Le premier évènement a été réalisé en partenariat avec l'association ANOUR pour le développement durable et la protection de l'environnement à Kariat arkman (ANDSEA), et le collectif de l'Ecolo Plate Forme du Maroc du Nord (ECOLOMAN) le samedi 09/02/2013 au camping du Ministère de la Jeunesse et des Sports à Kariat Arkman. Une journée d'étude sur l'importance des zones humides et leur rôle dans la protection des eaux avec une lecture analytique du projet de Loi Littoral, a été organisée à cette occasion. Le programme de la journée qui a été animé par le Dr Abdelkader SBAI, Professeur à la faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda, Université Mohamed Premier, s'est déroulé de 10h00 à 14h30, a concerné 5 communications orales et une analyse du projet de Loi Littoral :

- Impacts anthropiques sur les écosystèmes de la Lagune de Nador, Dr Abdel Hafid CHAFI ; Faculté des Sciences de l'Université Mohamed Premier d'Oujda.

- Dynamique d'urbanisation et d'aménagement et les risques naturels des espaces limitrophes de la Marchica, Mr Mimoun BAHKAN ; Secrétaire Général de la Commune de Kariat Arkman, (Association ANOUR pour le développement durable et la protection de l'environnement à Kariat arkman)

- Importance des zones humides dans la protection des eaux, Mr Echadaid SALHI ; Ingénieur d'Etat, (l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental).

- Impacts sociaux du projet touristique de Marchica, Mr Khalid Haddouti ; Doctorant chercheur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda Université Mohamed Premier.

- Les complexes lagunaires et impacts de leurs aménagements, Mr Mohamed BENATA ; Ingénieur d'Etat, Président de l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental, Coordinateur de l'Ecolo plate Forme du Maroc du Nord.

- Lecture analytique du Projet de Loi Littoral, Mr Mimoun BAHKAN ; Doctorant chercheur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda Université Mohamed Premier.

Après un débat très fructueux et de haut niveau d'une assistance composée des acteurs locaux, provinciaux et régionaux dans les administrations publiques ou la société civile, plusieurs recommandations ont été formulées et peuvent être synthétisées comme suit :

1. Il est nécessaire d'activer la promulgation de la Loi Littoral et ses arrêtés d'application pour permettre à notre pays de disposer d'une législation efficace pour protéger le Littoral et les Zones Humides.

2. Adopter des Lois qui sanctionnent et pénalisent tous ceux qui touchent aux équilibres des écosystèmes des zones humides.

3. La nécessité de mettre en œuvre et de respecter la Convention de « RAMSAR » relative aux Zones Humides.

4. La nécessité de préserver les équilibres Biologiques et Ecologiques et de protéger le patrimoine naturel, les sites et les paysages naturels et de lutter contre l'érosion dans le littoral et notamment des zones humides.

5. Lutter contre la pollution du Littoral et circonscrire les sources de pollution en attachant une importance particulière au bassin versant de la Marchica du fait qu'il représente l'origine de sa pollution.

6. Nécessité de protéger et de développer l'activité socio-économique qui existe sur le cordon dunaire de la Lagune de Nador, et la rendre un véritable pilier au dynamisme local de génération de revenu notamment les activités de pêche artisanale et de prendre en considération les spécificités littorales et tectoniques du cordon dunaire et sa fragilité avant tout aménagement qui risque de provoquer son déséquilibre et l'exposer au danger d'érosion ou de débordement.

7. Nécessité d'appliquer une démarche participative et intégrer les collectivités locales concernées, le secteur privé et les associations de la société civile dans la prise de décision dans la gestion du Littoral de façon générale et particulièrement les zones humides comme il a été convenu dans la convention de Barcelone et son protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières « GIZC » qui a été ratifié par notre pays et entré en vigueur le 21 octobre 2012.

8. Nécessité de revoir la définition du « Littoral » qui a été indiquée dans l'article 2 du projet de Loi Littoral et le considérer comme un espace qui intègre toute la zone côtière qui lui est attachée au lieu de le réduire dans sa partie terrestre à la bande délimitée pour le domaine public maritime qui est spécifiée dans le premier article du Dahir du 7 Chaabane 1332 (1er juillet 1914) relatif au domaine public.

9. Prendre en considération, à l'occasion de chaque projet local, le principe du libre accès à la mer.

10. Nécessité d'encourager la politique de la recherche et de l'innovation dans la mise en valeur du littoral et de ses ressources et notamment dans les zones humides.

Le second évènement a été réalisé en partenariat avec l'Etablissement Roumaissae au bénéfice des jeunes élèves qui ont célébré ensemble la JMZH le jeudi 14/02/2013. Les élèves ont présenté deux pièces théâtrales traitant du respect de l'environnement pour l'une et les zones humides pour l'autre, ils ont bénéficié de deux exposés ayant pour thème l'importance des zones humides dans la gestion de l'eau. Les deux communications illustrées par des projections en power point ont été exposées par Mr BENATA Mohamed, Ingénieur Agronome, Président de (ESCO), Coordinateur de l'ECOLOMAN) et membre du Groupe de Travail WWF/Maroc sur la PEV et par Mr SALHI Cheddaïd, Ingénieur d'Etat en Horticulture, membre du Conseil d'Administration de l'ESCO. Après un exercice de question réponses, des cadeaux symboliques ont été distribués aux jeunes élèves. Avant de clôturer cet évènement les animateurs de l'ESCO, les cadres et les élèves ont levé le slogan suivant : « Si les Zones Humides protègent notre EAU, le Gaz de schiste la pollue ».

Le Président de L'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental



Signé : BENATA Mohamed





JMZH Kariat Arkman  
Lagune de Nador 9/2/2013



JMZH Kariat Arkman  
Lagune de Nador 9/2/2013



# JMZH Kariat Arkman Lagune de Nador 9/2/2013



# L'ESCO et l'Établissement Roumaissae célèbrent la JMZH



Oujda le 14/02/2013



**L'ESCO et l'Etablissement  
Roumaissae célèbrent la JMZH**

**Oujda le 14/02/2013**

**L'ESCO et l'Etablissement  
Roumaissae célèbrent la JMZH**

**Oujda le 14/02/2013**

**L'ESCO et l'Etablissement  
Roumaissae célèbrent la JMZH  
Si les ZH protègent l'EAU**



**Le Gaz de schiste la pollue**  
**Oujda le 14/02/2013**

**L'ESCO et l'Etablissement  
Roumaissae célèbrent la JMZH**



**Oujda**  
**Le 14/02/2013**